

Compte de résultat

	31/12/2022	31/12/2021	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	2 084 245	199 475	1 884 771	944,87
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
Chiffre d'affaires net	2 084 245	199 475	1 884 771	944,87
<i>Dont à l'exportation</i>	<i>563 418</i>		<i>563 418</i>	
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), tra				
Autres produits	159		159	
Total I	2 084 404	199 475	1 884 930	944,95
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	1 140 039	227 849	912 190	400,35
Variations de stock	107 257	-121 448	228 705	-188,32
Achats de matières premières et autres approvi	38	-126	164	-129,93
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	624 138	65 595	558 543	851,50
Impôts, taxes et versements assimilés	528	347	181	52,29
Salaires et traitements	15 392		15 392	
Charges sociales	4 438		4 438	
Dotations aux amortissements et dépréciations				
- Sur immobilisations : dotations aux amortisse	111	45	66	148,28
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciatio				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciation				
- Pour risques et charges : dotations aux provisi				
Autres charges	779		779	
Total II	1 892 721	172 261	1 720 460	998,75
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	191 683	27 213	164 470	604,37
Quotes-parts de résultat sur opérations faite				
Bénéfice attribué ou perte transférée III				
Perte supportée ou bénéfice transféré IV				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'acti				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et tran				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièr				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciatio				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobiliè				
Total VI				
RESULTAT FINANCIER (V-IV)				
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III)	191 683	27 213	164 470	604,37

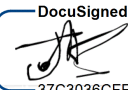
Compte de résultat (suite)

	31/12/2022	31/12/2021	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et dépréciation et transf				
Total produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations				
Total charges exceptionnelles (VIII)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	43 671	3 060	40 611	NS
Total des produits (I+III+V+VII)	2 084 404	199 475	1 884 930	944,95
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 936 392	175 321	1 761 071	NS
BENEFICE OU PERTE	148 012	24 153	123 859	512,80
(a) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées				
(4) Dont intérêts concernant les entités liées				

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	554	155	399	510
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	7 500		7 500	7 500
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	8 054	155	7 899	8 010
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	33 031		33 031	140 288
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	133 860		133 860	119 845
Autres créances	219 130		219 130	437 739
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	61 697		61 697	74 207
Charges constatées d'avance (3)	1 513		1 513	800
TOTAL ACTIF CIRCULANT	449 232		449 232	772 880
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	457 286	155	457 130	780 889
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Certifié conforme
Le Président

DocuSigned by:

37C3036CFFEA4E8...

Bilan passif

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	100	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 243	-6 811
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	148 012	24 153
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	150 355	18 343
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	4 899	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	215 950	49 450
Dettes fiscales et sociales	68 881	24 901
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	17 046	17 046
Produits constatés d'avance		671 150
TOTAL DETTES	306 776	762 547
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	457 130	780 889
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	306 776	762 547
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU A&V

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 457 130 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 148 012 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/05/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	554			554
Immobilisations financières	7 500			7 500
Total	8 054			8 054
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	45	111		155
Immobilisations financières				
Total	45	111		155
ACTIF NET				7 899

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 362 003 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	7 500		7 500
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	133 860	133 860	
Autres	219 130	219 130	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 513	1 513	
Total	362 003	354 503	7 500
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 306 776 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	215 950	215 950		
Dettes fiscales et sociales	68 881	68 881		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	21 945	21 945		
Produits constatés d'avance				
Total	306 776	306 776		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés	4 899			

Charges à payer

	Montant
Achats de sous-traitance NP	77 019
Achats de marchandises NP	72 032
Prov.FNP HON avocat	3 960
Dettes provis. pr congés à payer	556
Charges sociales s/congés à payer	167
Taxe sur les salaires CAP	101
Formation continue CAP	82
Total	153 916

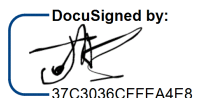
Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Maintenance, période d'avance	680		
Assurances, période d'avance	833		
Total	1 513		

certifiée conforme
Le Président



A&V

Société Par Actions Simplifiée au capital de 1 000,00 €
Siège social : 9 PLACE CLÉMENTEAU
06230 SAINT-JEAN-CAP-FERRAT
841 153 075 RCS NICE

DECISIONS ANNUELLES ORDINAIRES DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 2 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le deux juin, à neuf heures,

Monsieur Joseph AOUN, agissant en qualité d'associé unique de la société A&V, a procédé à l'examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022. Le président a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice susvisé.

L'associé unique est en possession des documents suivants :

- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- le tableau des résultats financiers,
- le texte des résolutions proposées.

Les points suivants font l'objet des décisions à prendre par l'associé unique :

- Approbation des comptes annuels,
- Affectation des résultats,
- Approbation des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce,
- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses.

Il est rappelé, par le président, que les dividendes peuvent être taxés à la source au taux de 12,8 % dans le cas de l'option pour le prélèvement forfaitaire unique de 30%. L'option pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu peut être maintenue, après abattement de 40 %. Dans ce cas, le président précise que les dividendes pourront être exonérés si le revenu fiscal de référence de l'associé, de l'avant-dernière année, est inférieur à 50.000 € (associé célibataire) ou 75.000 € (en cas d'imposition commune avec le conjoint). En outre, la société versera un dividende amputé de 17,2 % au titre des prélèvements sociaux.

PREMIÈRE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2022 tels qu'ils ont été établis, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports et donne quitus de sa gestion au président.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, ne prennent

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE ORDINAIRE ANNUELLE DU 2 JUIN 2023

pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022, s'élevant à 148.012 €, de la manière suivante :

- Un résultat de 148.012.12 €

- Une somme de 1.242.54 €

Prélevées sur le compte "Report à nouveau" créditeur

- Soit une somme distribuable de 149.254.66 €

- Une somme de 100.000.00 €

à la distribution de dividende, soit par action,

un montant de100.00 €

- et le solde, soit 49.254.66 €

au compte "Autres Réserves »

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 100.00 €.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 30 septembre 2023, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux et forfaitaires ou des acomptes non libératoires d'impôts sur le revenu.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il a été procédé à une distribution de dividendes, au titre des exercices précédents, de la manière suivante :

-Exercice clos le 31 décembre 2019..... Néant

-Exercice clos le 31 décembre 2020..... Néant

-Exercice clos le 31 décembre 2021..... 16.000 €

TROISIÈME DECISION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport spécial prend acte de ce qu'aucune convention relevant de l'article L.227-10 du Code de commerce, n'a été conclu au cours de l'exercice ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIÈME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE ORDINAIRE ANNUELLE DU 2 JUIN 2023

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique et sera consigné sur le registre des décisions.

**L'Associé Unique
Mr Joseph AOUN**

DocuSigned by:

37C3036CFFEA4E8...